Moulin de Lignac

(© J.Lautrete - OT TDC)

Entre sous-bois paisibles et paysages vallonnés, cette randonnée vous invite à une parenthèse nature autour du moulin de Lignac.

Ce parcours vous emmène à la découverte des environs du moulin de Lignac, en traversant la commune de Beyssac. Le sentier alterne entre chemins forestiers, passages ouverts sur la campagne et petites portions ombragées agréables en toute saison. Avec un dénivelé modéré d'environ 180 mètres, il offre une balade accessible, tout en proposant quelques montées douces. L'itinéraire permet d'apprécier le patrimoine local et la diversité des paysages typiques de la région. Une randonnée idéale

Infos pratiques

Pratique : Pédestre

Durée : 2 h

Longueur : 7.6 km

Dénivelé positif : 227 m

Difficulté : Facile

Type : Boucle

Thèmes : Faune et flore, Patrimoine et architecture

pour une sortie nature mêlant tranquillité et découverte.

Itinéraire

Départ : Place Pierre-François Loubriat, Beyssac
Arrivée : Place Pierre-François Loubriat, Beyssac
Balisage : Balisage vert
Communes : 1. Beyssac
2. Saint-Sornin-Lavolps

Profil altimétrique

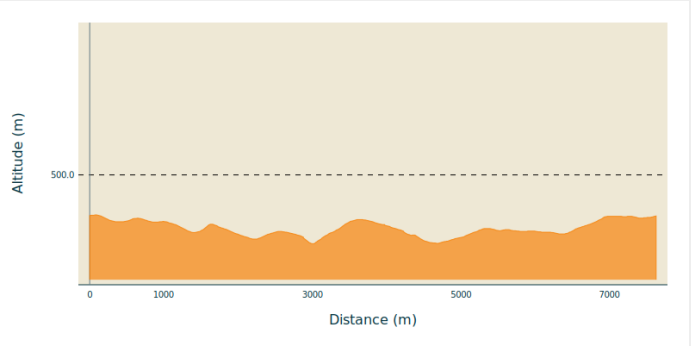

Altitude min 309 m Altitude max 389 m

Suivre les flèches en bois "Moulin de Lignac", circuit n°7 Vert

1. Depuis le petit parking, aller sur la gauche, prendre le chemin sur la gauche qui descend, puis à la patte d'oie, continuer sur celui de droite.
2. Arriver au bout du chemin à la route, prendre à droite. Longer sur le côté gauche, puis entrer dans le chemin à gauche.
3. Au bout du chemin, continuer tout droit sur la route et descendre le long des pommiers.
4. Arriver au moulin, traverser le pont et monter le sentier. En haut du chemin, continuer à gauche, puis serrer sur le sentier en haut à droite.
5. Au bout du sentier, poursuivre à droite. À la patte d'oie, prendre à gauche et descendre jusqu'à l'eau. Après avoir traversé le ruisseau, tourner au deuxième chemin sur la gauche.
6. Pour prendre la rallonge de 2 km après le ruisseau, tourner à droite et monter dans la forêt. Sinon, continuer tout droit en suivant le balisage vert jusqu'au Moulin de la Rivière.
7. En haut de la forêt, prendre la piste sur la gauche et longer les plantations fruitières. Maintenir le sentier de droite.
8. A la patte d'oie, continuer sur le sentier qui descend à gauche.
9. Arriver à la route, tourner à gauche et remonter pour suivre l'élevage de la rivière. Juste avant le pont, retrouver le balisage vert numéro 7.
10. En haut de la route, après les paddocks et les écuries, continuer la route en descendant sur la droite. En bas, après les virages, prendre à droite.
11. Dans le prochain virage, entrer dans le sentier à gauche. Et après quelques mètres, serrer à gauche.
12. Au bout du chemin, longer le pré à gauche. Continuer sur ce chemin pour rejoindre l'église et le parking.

Sur votre route...

Moulin de Lignac (A)
Domaine de la Rivière (C)
Eglise St-Eutrope (E)
Forêt Domaniale de Pompadour (B)
Canal de la Villatte (D)

Toutes les informations pratiques

⚠ Recommandations

Suivez votre bon sens !

Prévoyez des chaussures et des vêtements adaptés à la météo, ne pas hésiter à prendre un maillot de bain en cas de beau temps, un coin est aménagé à la baignade à la station sport nature.

Restez sur les itinéraires balisés. Respecter la propriété privée. Respectez les animaux. Emportez vos déchets et ne faites pas de feu. Ne laissez que l'empreinte de vos pas, vous aimez la nature, respectez-la !

Comment venir ?

Transports

Gare d'Uzerche à 27 km

Pensez au covoiturage : https://www.blablacar.fr/

Accès routier

Depuis Pompadour, prendre la direction de Saint-Sornin-Lavolps puis de La lande du Faux sur 2.2 km jusqu'a la rue des écoles.

Parking conseillé

Place Pierre-François Loubriat, Beyssac

Lieux de renseignement

Office de Tourisme Terres de Corrèze - Bureau de Pompadour
Château de Pompadour, tour de droite,
19230 Arnac-Pompadour

accueil@terresdecorreze.com
Tel : 05 55 73 15 71
https://www.terresdecorreze.com/

Office de Tourisme Terres de Corrèze - Bureau d'Uzerche
10, place de la Libération, 19140
Uzerche

accueil@terresdecorreze.com
Tel : 05 55 73 15 71
https://www.terresdecorreze.com/

Sur votre route...

Moulin de Lignac (A)

Vous pourrez observer ici le Moulin de Lignac, cet ancien moulin à eau nous rappelle qu’autrefois de nombreuses filatures étaient présentes le long des cours d’eau corréziens.

Attribution : © J.Lautrete - OT TDC

Forêt Domaniale de Pompadour (B)

La forêt domaniale de Pompadour fait partie du réseau régional de forêts expérimentales mis en place par l'Office national des forêts (ONF) avec la Région Nouvelle-Aquitaine. A ce titre, la forêt abrite deux îlots d'avenir. La parcelle était précédemment occupée par d’anciens châtaigniers.

Attribution : © JL OT TDC

Domaine de la Rivière (C)

L'ancienne Jumenterie Nationale de la Rivière s'étend sur près de 90 ha de pâturages dans un cadre chargé d'histoire. Le domaine compte une tour ronde coiffée d'un toit en chaume qui accueille la maternité, ruines d'un château gothique flamboyant fin XIVe-début XVe tandis que la chapelle porte encore des traces de polychromie. Joy Najem a racheté le site et effectué des travaux durant deux ans avant de le rouvrir en 2018. Il y développe une activité d'entraînement de chevaux de haut niveau pour les concours de saut d'obstacle. Lui-même est un cavalier de haut niveau.

Attribution : © JL OT TDC

Canal de la Villatte (D)

Les premières traces écrites du canal remontent à la révolution. C’était au départ un système d’irrigation des cultures puis des chevaux dans les pâtures. Il prend sa source dans La Petite Loyre, au lieu-dit la Mazelle, traverse six vallées et fini par se jeter au moulin de la Rivière.

Attribution : © J.Lautrete - OT TDC

Eglise St-Eutrope (E)

Inscrite au titre des Monuments Historiques en 1926, cette église fut construite par le Pape Innocent VI dont vous entendrez parler tout au long de la randonnée. Elle fait également partie du Pays d’art et d’histoire Vézère Ardoise. L’édifice d’apparence régulière, est composé d’un chevet fermé par un mur plat et d’un vaisseau à nef unique sur laquelle s’ouvrent deux chapelles doubles. Une sacristie a été ajoutée au sud-est. Le portail d’entrée présente des chapiteaux-frises ornés de motifs végétaux datables du XIV° siècle. Il est surmonté d’un clocher percé de deux baies.

Attribution : J.Lautrete - OT TDC